

Avis voté en plénière le 27 septembre 2016

La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France

Déclaration du groupe UNAF

Les conséquences du changement climatique constituent un enjeu de plus en plus prégnant à l'international mais aussi en France métropolitaine et ultramarine et ce d'autant plus depuis la COP 21. Par le présent avis, les fondements et les objectifs d'une justice climatique sont débroussaillés.

Au moment où le gouvernement doit relancer le plan national d'adaptation au changement climatique, il s'agit de faire prendre conscience, le plus largement possible, des interactions entre les politiques publiques, nos comportements et le changement climatique. Le bien-être de nos enfants et petits-enfants en dépend. Anticiper sur les évolutions, c'est « prévenir pour ne pas subir », tout en tenant compte bien entendu des capacités de chacun selon les principes de solidarités sociale et écologique. Le développement de la culture du risque auprès de la population ainsi que l'éducation à l'adaptation sont des propositions que le groupe de l'UNAF soutient. Il reconnaît aussi l'importance de la recherche de solutions innovantes tenant compte de la diversité des populations et des statuts notamment des Outre-mer pour bâtir des stratégies et des politiques publiques d'adaptation efficaces.

Le second enjeu mis très nettement en lumière, c'est l'état de la planète que nous laisserons aux générations futures. Les êtres humains du siècle passé et ceux d'aujourd'hui consomment et émettent trop de gaz à effet de serre dont souffrent d'ores et déjà de nombreuses populations et que dire pour les familles de demain.

Le troisième enjeu est géopolitique avec le risque de déplacement massif de populations : l'accueil des réfugiés climatiques nécessite là aussi d'être anticipé pour être accepté et « soutenable » par les populations.

Droit à l'eau, droit à l'alimentation, droit à la santé, droit à l'énergie : la société civile demande une juste répartition des efforts et des aides. Le fait que le changement climatique impacte de façon différencié les diverses couches sociales montre qu'on ne peut plus séparer les champs de l'éthique écologique et de l'éthique sociale. Il faut réconcilier les deux pour agir rapidement en direction des plus exposés, des plus fragiles, des plus pauvres.

La justice climatique exige une responsabilité accrue des citoyens, des acteurs économiques et de décideurs politiques.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.